

Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social

Jane Jenson, Marguerite Mendell, Claude Martin and Didier Renard

Number 41, Spring 1999

Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005162ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005162ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Jenson, J., Mendell, M., Martin, C. & Renard, D. (1999). Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social. *Lien social et Politiques*, (41), 5–12. <https://doi.org/10.7202/005162ar>

Présentation

5

Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social

En Amérique du Nord comme en Europe, la réaction politique et étatique aux « crises » des années 1970 est entrée dans une deuxième phase de désagrégation du consensus socio-économique construit après la Seconde Guerre mondiale. Le présent numéro de *Lien social et Politiques* s'articule entièrement autour de cette idée.

Dans un premier temps, la diffusion et l'adoption des thèses monétaristes au milieu de la décennie 1970, puis l'élection de Margaret Thatcher en 1979 et de Ronald Reagan en 1980 signent l'émergence du néo-libéralisme. Certains pays hésitent, il est vrai, à abandonner leurs modèles nationaux et à suivre le mouvement. Mais au milieu des années 1980, la France, le Canada et le Québec s'alignent, comme beaucoup d'autres.

Cette première version du néo-libéralisme est faite d'un individualisme pur et dur et d'une grande foi dans le marché. Elle manifeste sa dimension idéologique dans les politiques de la Nouvelle Droite américaine et de la Nouvelle Droite britannique. Toutes deux se dressent contre les dangers de l'intervention de l'État et contre le niveau trop élevé des dépenses publiques, dans lesquelles elles ne voient rien d'autre qu'une désincitation à l'initiative individuelle. Les politiques de l'après-guerre sont ainsi condamnées. À leur tour, les institutions internationales, en particulier la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, se joignent au mouvement et imposent la médecine du marché à de nombreuses économies sud-américaines, africaines et asiatiques.

Depuis quelques années cependant, cette conception du néo-libéralisme typique de la nouvelle droite anglo-saxonne doit composer avec une réapparition de la gauche. Dans beaucoup de pays, les élections ont vu la gauche officielle remplacer la droite au gouvernement : tel est le cas des démocrates de Clinton aux États-Unis (1994), du Parti québécois (1995), du Parti socialiste en France (1997), du Nouveau Travailleisme de Tony Blair en Grande-Bretagne (1997), des Sociaux-démocrates allemands (1998),

et même du Parti libéral du Canada, élu en 1993 sur un programme plutôt critique envers certaines positions du précédent gouvernement conservateur.

Mais ces victoires électorales ne se traduisent pas par la résurgence du modèle qui avait auparavant subi les critiques de la droite. Dans tous les cas que nous venons de citer, les nouveaux gouvernements de gauche ont mis en œuvre des politiques qui semblent s'inspirer beaucoup du néo-libéralisme. Cela dit, il serait inexact de soutenir qu'ils se contentent de reprendre à leur compte les projets de leurs prédécesseurs. Ils sont plutôt entrés dans une nouvelle étape, d'identification des aspects négatifs de la version dure du néo-libéralisme et d'efforts pour les combattre. Le social, le *vivre ensemble* redeviennent une préoccupation des gouvernements.

Comme personne ne désire revenir aux solutions du passé, ces nouveaux gouvernements doivent avoir recours à de nouvelles analyses et à un nouveau vocabulaire. Ils le font en s'efforçant d'y intégrer une dimension « sociale ». Le changement de paradigme des politiques économiques et sociales sous l'influence du néo-libéralisme a provoqué de graves tensions dans les sociétés et une perte de confiance dans les institutions publiques. L'accent de plus en plus marqué sur le caractère obligé et inéluctable du recours au marché provoque de vives réactions parmi ceux qui redoutent le coût social de cette évolution.

Il est donc maintenant de plus en plus fréquent, et pas seulement à gauche, d'entendre des appels à un meilleur équilibre entre État, marché et société civile. La crise de la représentation et la nécessité de combattre l'exclusion sont devenues en France des sujets de débat public ; au Canada, tandis que les hauts fonctionnaires fédéraux se préoccupent de cohésion sociale, le gouvernement du Québec fait la promotion d'un projet de société fondé sur la solidarité. Les organisations internationales tentent pour leur part de limiter les dégâts causés par leurs propres exigences et commencent à accorder une certaine attention au « social » dans leurs plans d'ajustement. Pendant vingt ans, elles n'ont pas tenu compte des dynamiques des sociétés. Aujourd'hui, des experts comme Joseph Stiglitz, premier économiste de la Banque mondiale, reconnaissent non seulement les catastrophes provoquées par leurs politiques, mais également l'impossibilité de revitaliser l'économie sans prendre en compte les rapports sociaux.

Entre alors en scène le nouveau vocabulaire du social. On ne peut pas changer de paradigme sans mots pour dire sa nouveauté, ce qui suppose un travail politique considérable. Dans un certain nombre de cas (où les États ont joué un rôle direct plus ou moins important), de nouvelles notions ont été élaborées. Dans d'autres cas, des changements de sens sont intervenus ou bien des notions ont été importées, transcrites, traduites, transcodées pour des contextes et des usages qui en transforment le sens et la portée. Ces questions de vocabulaire sont fondamentales. Comme le montrent les articles de ce numéro de *Lien social et Politiques*, les débats sur la définition des problèmes sont généralement aussi déterminants que le choix des solutions. À vrai dire, la définition du problème détermine souvent le choix de la solution.

Ce n'est pas nouveau. Pour ne prendre qu'un exemple, nous savons bien comment les remous économiques et politiques des années 1930 et 1940 ont donné naissance au keynésianisme, doctrine économique finalement transformée par les partis politiques et l'administration publique en programme permettant de donner sens et légitimité à des politiques nationales et à la construction d'un nouveau régime international. Une fois le « problème » défini comme un problème de sous-consommation trouvant pour partie sa source dans la compression des salaires et dans le chômage, la « solution » s'imposait : dépenses publiques contra-cycliques en matière sociale, construction de relations nouvelles entre employeurs et salariés. Les années du keynésianisme triomphant sont maintenant bien derrière nous. Or nous sommes plongés dans une période qui a probablement des points communs avec les années 1930-1940. Il faut donc élaborer des analyses nouvelles adaptées à notre temps.

Prêter attention à ces évolutions et à leurs conséquences en termes de politiques publiques s'inscrit au cœur du projet que *Lien social et Politiques-RIAC* s'est fixé. La revue a déjà, dans les numéros précédents, consacré des dossiers à l'exclusion (no 34), aux débats sur l'individualisation du social (39) ou encore à l'histoire des États-providences (33). Passerelle entre le vieux continent et le nouveau, alimentée par des auteurs qui vivent et travaillent dans des communautés linguistiques et nationales diverses, elle est bien placée pour tenter un premier bilan de ces transformations en dessinant pour les politiques sociales le lexique de ces termes nouveaux et en posant un regard critique à la fois sur leur contenu et sur les enjeux politiques qu'ils comportent.

Ce numéro présente donc quelques concepts du social parmi les plus importants qui caractérisent la seconde étape de désagrégation du consensus d'après-guerre : le capital social, la cohésion sociale, l'économie sociale, et d'autres éléments encore de ce vocabulaire concernant l'État social, la troisième voie, la nouvelle gestion publique, les politiques sociales. Chaque fois, il s'agit non seulement de montrer les évolutions survenues ou en cours, mais aussi d'identifier les implications politiques que peut avoir l'emploi d'un terme ou d'une expression plutôt que d'un autre, d'identifier tel enjeu public plutôt que tel autre, alors relégué au second plan.

Les articles de ce numéro peuvent être classés en trois catégories. Dans la première partie, consacrée aux *Nouvelles notions*, l'accent est mis sur les débats intellectuels et académiques. Bien qu'assez éloignés du milieu politique, ces débats parfois abstraits y trouvent un écho favorable. Une deuxième partie traite des *Nouvelles politiques* qui se développent dans ce contexte et s'appuient directement ou indirectement sur certaines notions exposées dans la première partie. Enfin, une troisième partie s'attache à quelques-uns des *Nouveaux débats* politiques et sociaux mis en branle par cette conjoncture, sources possibles de solutions prenant en compte les coûts du néo-libéralisme.

Nouvelles notions

Les travaux de Robert Putnam à partir de la notion de *capital social* comptent parmi ceux qui ont eu l'influence la plus directe dans les communautés de politiques publiques nord-américaines et dans un certain nombre d'organisations internationales. La notion est devenue en quelque sorte à la mode, ce qui ne doit pas masquer son intérêt. Son point de départ est l'intuition tocquevillienne de l'apport de l'association privée à la société américaine. Putnam se base sur une lecture typiquement américaine du texte. Alexis de Tocqueville, en visite aux États-Unis au XIX^e siècle, s'émerveille devant l'activité d'une pléiade d'associations poursuivant toutes sortes d'objectifs. À partir d'une comparaison avec la France, Tocqueville formule l'hypothèse que la participation aux associations privées a des effets civiques directs pour ceux qui la pratiquent, en leur apprenant à coopérer davantage, et favorise la coopération sociale pour ce qui est du système politique en général. Robert D. Putnam, avec sa notion de capital social, se situe dans cette perspective. Prenant à son compte l'idée que l'association privée soutient la démocratie américaine, il s'inquiète du déclin du capital social dans son pays. Le texte publié ici, tiré d'une conférence inédite, expose le cœur de la thèse.

Maurice Lévesque et Deena White, pour leur part, passent le concept de capital social au crible et comparent la construction de Putnam à d'autres, comme celles de Pierre Bourdieu et de James Coleman. La multiplicité des approches de la notion, la diversité des définitions en usage laissent ouvertes un certain nombre de questions, tant pour la recherche universitaire que pour l'action politique. Et une fois l'analyse connue, que peut-on faire ? Limiter l'accès à la télévision pour encourager les adultes à former les chorales chères à Putnam ? S'investir davantage dans les associations et dans les organisations non gouvernementales, comme le suggèrent maintenant la Banque mondiale et d'autres organismes pris d'un subit enthousiasme pour le concept ? Le diagnostic varie suivant la définition choisie et l'évaluation du déclin du capital social que l'on croit observer.

Les deux articles suivants élargissent le propos à d'autres entrées du lexique du social. Denise Helly montre par quelles voies les gouvernements occidentaux sont amenés à reconnaître au secteur marchand et au tiers secteur des responsabilités nouvelles dans l'établissement et le maintien du lien social. Dans le même temps se développent des discours sur la nécessité de construire ou de reconstruire un sens de la vie en commun dans des sociétés démocratiques confrontées à l'absence croissante de responsabilité sociale chez les citoyens, à la montée des demandes particularistes et aux limites de l'action des États, dans un contexte de mondialisation. Ces discours ont plusieurs variantes. Denise Helly analyse ici les débats français sur l'exclusion et la cohésion sociale, en regard desquels elle construit une typologie des doctrines communautariennes qui inspirent, comme le montre Jane Lewis dans la deuxième partie, le gouvernement de Tony Blair.

Enfin, Paul Bernard fait le point sur une discussion qui agite les milieux gouvernementaux fédéraux au Canada. La cohésion sociale est devenue un mot clé à Ottawa, où l'on discute de sa signification et de la fécondité de la notion pour définir des politiques qui raffermissent les liens de citoyenneté. Le recours à ce vocable et l'évocation de la cohésion sociale servent-ils, pour l'essentiel, de cache-misère devant des inégalités sociales grandissantes ? De cette analyse, P. Bernard tire une double conclusion. En premier lieu, comme l'avaient bien compris les révolutionnaires de 1789, l'égalité est une composante essentielle de l'ordre social démocratique, dialectiquement liée à deux autres éléments, la liberté et la solidarité. En second lieu, cet équilibre dialectique ne peut être maintenu avec toutes ses contradictions que s'il reste à la fois formel et substantiel, l'affirmation fondamentale de l'égalité de tous répondant au libre engagement des citoyennes et des citoyens en quête de justice sociale.

Nouvelles politiques

La deuxième partie porte directement sur les relations entre le nouveau vocabulaire du social et les politiques élaborées et mises en œuvre par des gouvernements se réclamant de traditions ou de valeurs de gauche et soucieux d'atténuer les effets les plus violents du néo-libéralisme, *sans pour autant en contrarier l'évolution*.

Jane Lewis fait un bilan des politiques sociales issues des deux premières années du Nouveau Travaillisme au Royaume-Uni, montrant qu'il y a dans les politiques conduites à la fois des continuités avec les gouvernements conservateurs précédents et des inflexions ou des ruptures significatives. Même lorsque les mesures prises sont techniquement similaires, le contexte et l'esprit dans lesquels elles sont adoptées et les objectifs nouveaux qu'elles poursuivent ne permettent pas de les assimiler sans nuances à des politiques néo-libérales. Leur philosophie d'ensemble est faite d'éléments empruntés à la tradition travailliste, au fabianisme et aux communautarismes nord-américains, composant une *macédoine* apprêtée avec l'aide d'intellectuels comme Anthony Giddens, un discours dans lequel l'accent est mis conjointement sur la responsabilité et la redevabilité, le partenariat et une forme d'égalité des chances.

L'article de Didier Renard montre ensuite comment en France, dans une période où se sont succédés plusieurs alternances de la droite et de la gauche au gouvernement, le débat et les réformes se sont agencés et poursuivis dans le domaine spécifique des pensions de retraite. Ce processus a vu naître et se diffuser un vocabulaire d'origine extra-gouvernementale auquel les politiques conduites ont dû être adaptées en même temps qu'il était adapté à leurs contraintes, sinon toujours à leurs objectifs. Le cas est intéressant par le choc qu'il met en scène entre la conception française traditionnelle de la retraite qui porte encore à la fois les traces des luttes sociales du tournant du siècle précédent et l'empreinte du modèle des pensions des

fonctionnaires instituées dès le milieu du XIX^e siècle, et une conception anglo-saxonne mondialement dominante et dominatrice à laquelle elle demeure irréductible.

Ensuite, l'article de Denis Saint-Martin montre comment des conceptions, des notions, des vocabulaires nouveaux ou renouvelés, forts de la légitimité qu'ils acquièrent en circulant dans les milieux dirigeants des organisations transnationales ou internationales, se heurtent aux réalités nationales dans lesquelles ils sont transposés, et les ajustements des significations qui s'ensuivent. En présentant le versant politique de l'histoire, il complète l'article de Paul Bernard présenté dans la première partie. Il décrit l'importation par le gouvernement canadien de l'idée de cohésion sociale ; le concept a dû être domestiqué et sa signification ajustée à la situation spécifique du Canada et à sa pluralité culturelle, pour que l'on puisse en faire un usage « canadien ».

Le dernier article de cette deuxième partie relate l'histoire de la montée, de l'apogée et peut-être déjà du déclin de la Nouvelle Gestion publique. François-Xavier Merrien s'attache à en repérer les sources d'inspiration théorique et à en définir les principes, et évoque les liens possibles entre cette logique de réforme, qui concerne spécifiquement la mise en œuvre de l'action publique considérée comme un processus autonome, et les idées nées dans les laboratoires du néo-libéralisme dans le courant des années 1970. Merrien met en évidence les conséquences de l'introduction de la Nouvelle Gestion publique dans le secteur social. Contrairement aux attentes de ses promoteurs et à leurs promesses, cette nouvelle approche n'a pas permis, dans la majorité des cas, d'atteindre les objectifs simples de réduction des dépenses et d'optimisation des services qu'elle s'était elle-même fixés. En ce sens, il s'agit là d'une forme de pensée mythique, d'une rhétorique de l'efficience dont toutes les évaluations sérieuses démentent l'effectivité. Loin d'introduire une efficacité de marché dans l'action publique comme c'était son ambition, la Nouvelle Gestion publique a simplement favorisé l'apparition et la croissance d'un nouveau segment du marché et mis des potions magiques et des remèdes empiriques à la disposition des gestionnaires publics et des dirigeants politiques persuadés que l'administration et l'État souffrent d'hypertrophie.

Nouveaux débats

La troisième partie montre comment l'émergence de nouvelles notions a des effets, au-delà de leur développement dans un champ universitaire qui les accommode à sa manière, et au-delà de leur usage politique pour donner sens ou légitimité à des politiques publiques : elle nourrit également, et ce n'est pas son effet le moins important, des débats publics vifs et porteurs d'enjeux d'avenir, en même temps qu'elle se nourrit d'eux. Au Québec par exemple, le débat autour de la notion d'*économie sociale* n'est pas sans lien avec les évolutions analysées dans les deux premières parties. Nous y consacrons trois articles.

Benoît Lévesque et Marguerite Mendell montrent comment la science économique et la sociologie ont tenté de rendre compte de ce phénomène particulier que constitue l'économie sociale. Il apparaît que la notion peut prendre des significations très différentes suivant le modèle de développement dans lequel elle s'inscrit. Dans le cas québécois, une analyse préliminaire du contexte institutionnel est essentielle à la compréhension. L'article montre ensuite le partage et les relations entre un volet centré sur le développement économique, qui participe d'une logique marchande, et un volet centré sur le développement social, à dominante non marchande. Les relations particulières qu'entretient le volet non marchand avec l'État se trouvent actuellement à la source de nombreuses questions et inquiétudes.

L'article de Marie-Claire Malo et Cédriane Moreau est une étude de cas qui illustre bien l'analyse précédente. Il examine les relations partenariales entre anciennes et nouvelles composantes de l'économie sociale. Les anciennes sont ici représentées par les caisses d'épargne et de crédit du Mouvement Desjardins, les nouvelles par les corporations de développement économique communautaires (CDEC). Dans l'arrondissement montréalais étudié, le partenariat se concrétise par la création d'une « société locale d'investissement dans le développement de l'emploi » dont le modèle émane de l'une des grandes composantes syndicales de l'économie sociale, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ). Nous constatons encore ici, comme dans plusieurs articles de ce numéro, l'importance d'institutions spécifiques devenues porteuses, pour leurs besoins propres mais avec des effets qui les dépassent largement, de nouveaux vocabulaires qui visent à définir de nouvelles pratiques sociales.

L'article de Peter Graefe, qui termine l'analyse du débat québécois, donne une appréciation nuancée d'un point crucial, le potentiel des institutions de l'économie sociale de déclencher ou de permettre une transformation sociale progressive mais profonde. À partir d'un bilan critique des études empiriques consacrées aux expérimentations en cours, il avance l'idée que, si les tenants de l'économie sociale envisagent de faire de celle-ci plus qu'une simple dénomination mobilisatrice et veulent qu'elle permette le rassemblement d'un large éventail de forces et de mouvements politiques et sociaux hétérogènes, ils doivent accorder plus d'attention à ses relations avec l'État et le pouvoir politique.

Enfin, en Europe aussi, l'apparition de vocabulaires nouveaux donne lieu à des débats sociaux qui dépassent les milieux académiques et gouvernementaux. L'article de Stephan Lessenich, qui vient clore cette partie, en donne un exemple autour de la transformation, en Allemagne, de l'*État social*. Un des débats auxquels elle donne lieu est centré sur la question de savoir dans quelle mesure il faut en voir le cœur dans l'aggravation des problèmes d'emploi et de chômage que connaît le pays, ou s'il s'agit plus largement, et plus profondément, d'une évolution qui touche jusqu'aux relations interindividuelles, en particulier entre hommes, femmes et enfants dans la sphère domestique. Le sens à donner aux mutations en cours n'est évidemment pas le même dans les deux cas.



Dans des périodes de transformations sociales aussi profondes que celles que nous sommes en train de vivre, l'analyste comme le citoyen, l'artisan des politiques comme le militant, peinent à trouver un sens aux événements. Le vocabulaire, les mots, la désignation constituent, on le sait depuis fort longtemps, des moyens privilégiés pour y parvenir. Aussi l'entrée par le vocabulaire fournit-elle à la réflexion des pistes potentiellement fécondes, qui ne se substituent pas aux études en termes d'acteurs, de mouvements sociaux ou de politiques, mais qui viennent les enrichir en soulignant l'efficace propre des discours et le rôle d'analyste qu'ils peuvent avoir. C'est dans cette perspective que ce numéro entend se situer.

Jane Jenson, Département de science politique, Université de Montréal
Marguerite Mendell, School of Public Policy, Université Concordia
Claude Martin, CRAP, CNRS, Université de Rennes 1, IEP de Rennes
et Didier Renard, GAPP (CNRS-ENS Cachan)